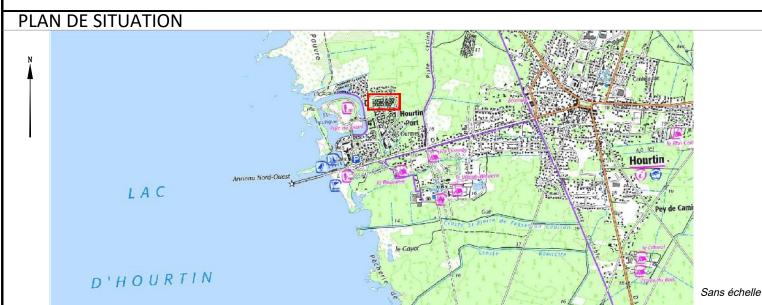
### DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Commune de Hourtin Rue des Mascottes

PA 033 203 25 0001



# Lotissement "Le Domaine des Tamaris"



PLAN D'ENSEMBLE FIGURATIF



#### Maître d'ouvrage Maître d'oeuvre

CAP Développement

7 boulevard de Lattre de Tassigny 85 180 LES SABLES D'OLONNE Tel : 06 63 62 00 43



Pierre De Juli

SELAS AUIGE 220 Cours Gambetta 33 400 TALENCE

Tel: 05 57 35 35 80

Dossier: 25.030

Date d'édition : Sept. 2025

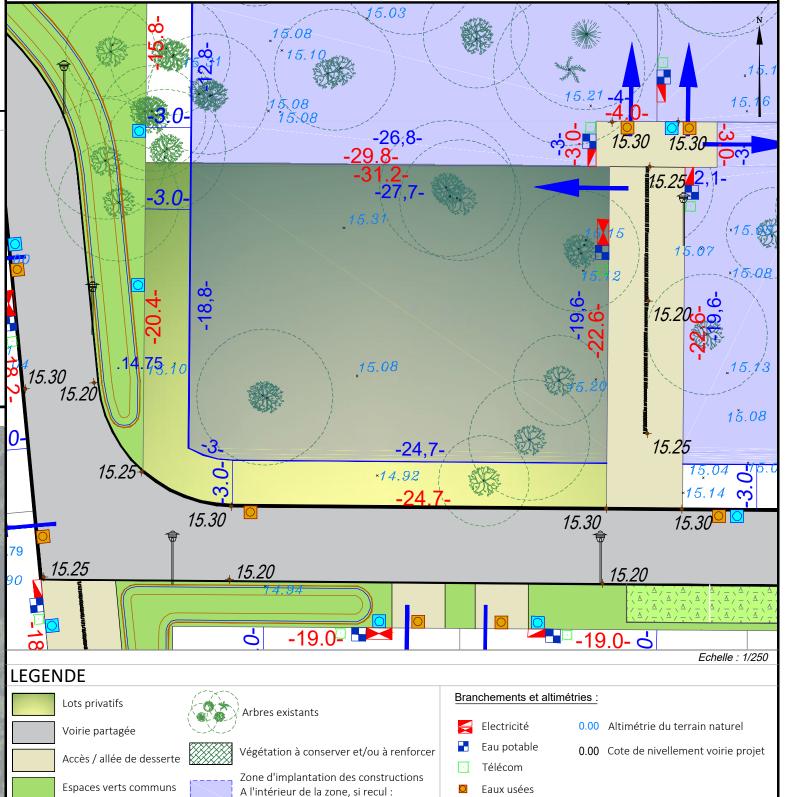
## **HOURTIN** "Le Domaine des Tamaris"

Référence cadastrale : Section CB n°2 partie

LOT N°37

Plan de vente

Superficie du lot =  $689 \text{ m}^2$ 



### AVERTISSEMENTS ET OBLIGATIONS

Stationnements

Accès aux lots

- Les superficies des lots sont données à titre indicatif. Elles sont susceptibles d'être modifiées après bornage définitif des lots.
- 2. Ecoulement des eaux pluviales "Article 640 du code civil": chaque acquéreur doit supporter sur son terrain l'écoulement naturel des eaux pluviales provenant des fonds supérieurs
- 3. La position des ouvrages techniques (branchements, coffrets, candelabres, grilles et végétaux plantés, etc. ...) est donnée à titre indicatif. Elle est susceptible d'être modifiée par le maître d'ouvrage.

Eaux pluviales

- 4. Les cotes de dalle devront impérativement tenir compte des cotes projet voirie de l'opération, afin notamment de respecter les normes PMR visées par le décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006.
- 5. Les acquéreurs des lots ne pourront s'opposer à la réalisation d'une fondation à l'intérieur des lots, rendue nécessaire pour la pose des bordures prévues en limite de propriété.

 $R \ge H/2$  avec un minimum de 3m

6. Les points altimétriques au niveau des lots sont indicatifs. Ils correspondent au levé réalisé avant aménagement d'ensemble du lotissement